

# Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège

---



# Le Ban

---



Bulletin d'information  
Avril 2007

Diffusion restreinte

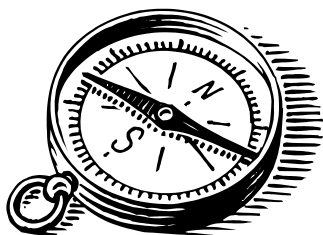
## Sommaire

---

Le Mot du Président	3
Test sur le Droit des conflits armés	4-7
Relation entre le jeune Officier et le cadre Sous-	8-11
Les navires de notre composante maritime	12-17
Agenda des activités	18



### **Dropping des jeunes 2007**



Samedi 21 avril après-midi.

RV à la gare SNCB de Hamoir à 13h00.

Suivi d'un bivouac pour ceux qui le souhaitent.

*Plus d'infos sur le website du Cercle*

## Le Petit Mot du Président

*Lt-Col (R) Jean van BRUSSEL  
Président*

---

Messieurs, chers amis de la réserve,

Ce 24 mars 2007 aura lieu notre assemblée générale de l'URNOR. Il est prévu un briefing de DGHR concernant la réserve et son futur je suppose. Je ne manquerai pas de vous faire part dans notre Ban de juin de ce qui se sera dit.

Comme vous le savez peut-être déjà nous aurons aussi un nouveau DNR qui j'espère nous sera présenté lors d cette réunion.

L'assemblée générale sera aussi l'occasion de remise des insignes des compétitions ; nous épinglons pour notre cercle cette année les :

- Cdt (R) Eric VAN DE GOOR 15 années
- Cdt (R) Michel RINGLET 14 années

La compétition nationale de l'URNOR se déroulera cette année à « Elsenborn » et permettra entre autre aux membres n'ayant pas atteint leur quota de journées de rappel de compléter celui-ci par deux journées. Il sera demandé trois jours de rappel pour les organisateurs ainsi que pour les compétiteurs.

Nos futurs rendez-vous sont :

- Le dropping des jeunes le 21/04/07
- Le cocktail du cercle le 15/06/07
- Le Barbecue à Spa le 24/06/07
- Le dropping de nuit le 31/08/07

Je tiens à vous souhaiter à tous d'excellentes vacances et espère vous revoir nombreux au dropping de nuit.

## Petit test sur le droit des conflits armés

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*

---

Dans des articles précédents, nous vous avons déjà entretenu de la formation des CDCA (les conseillers en droit des conflits armés). Les cours sont intensifs et la réussite des épreuves demande un travail préparatoire important. Vous pourriez penser qu'il s'agit de réfléchir de manière logique pour être un bon CDCA ; mais cela n'est pas toujours facile ... !

Nous vous proposons ci-dessous un petit test en 28 points décrivant différentes situations de combat.

Marquez d'une **X** les situations dans lesquelles le Droit des Conflits Armés **N'a PAS** été appliqué. Vous pourrez alors apprécier la difficulté ou la simplicité des choses.

NB : Les réponses se trouvent à la fin du test !



*Il faut sortir de cette lutte non seulement victorieux,  
mais aussi sans reproche.*

Général G.H. Dufour

N°	Situations	O ou X
1	Quelque part, dans n'importe quelle guerre, une compagnie d'Infanterie belge se déplace dans un territoire occupé, avec la mission de s'installer dans un village et	
2	Une section reçoit du Commandant de Compagnie la mission de trouver un local pour y installer le poste de commandement ; elle se met en route.	
3	Après de longues recherches, le groupe trouve la cave d'une maison occupée qui se prête parfaitement comme poste de commandement et commence à s'y installer.	
4	Une Section reçoit la mission de préparer pour la défense le secteur situé dans les environs de l'église.	
5	Le clocher de l'église se prête parfaitement à l'installation d'un poste d'observation et d'une mitrailleuse qui balayera tout le secteur défensif.	
6	Le Commandant de Compagnie trouve bizarre que la localité n'ait absolument pas été défendue.	
7	Pour ne pas courir de risques, il fait réunir tous les adultes sur la place du village, et recherche les armes. L'action n'a cependant pas de succès. Le Commandant de Compagnie suppose toutefois que des armes sont ca-	
8	Pour cette raison, il fait prendre en otage trois hommes choisis au hasard, et déclare qu'ils seraient exécutés si les habitants du village participaient à une attaque.	
9	Entre-temps les préparatifs pour le combat s'organisent dans tout le village. Le temps presse, il reste encore beaucoup à faire.	
10	Pour avancer plus vite, des civils sont forcés de travailler. Certains s'y refusant sont battus.	
11	Pour ne pas dévoiler la force de la Compagnie, on simule des positions char avec des troncs d'arbres, des véhicules réquisitionnés et des filets de camouflage.	

12	Les secteurs sur lesquels on n'a pas de vue sont rendus impraticables à l'aide de mines antipersonnelles.	
13	Un soldat bricole un piège en reliant le détonateur d'un explosif à une voiture d'enfant et la place sur la route du village.	
14	La méfiance du Commandant de Compagnie à l'égard de la population semble justifiée, car on attrape un enfant de six ans avec, dans un sac à dos, des munitions à fu-	
15	Enfin l'ennemi attaque en force, cependant les défenseurs se sont bien installés et repoussent plusieurs assauts. L'ennemi subit de lourdes pertes et se retire. Ses	
16	Le Commandant de Compagnie ordonne de relever les blessés ; un soldat remarque une montre de valeur au bras d'un mort et se l'approprie.	
17	Une autre attaque est à craindre. Les munitions menacent de manquer. Le Commandant de Compagnie ordonne donc de prendre les armes et les munitions aux	
18	En outre, il renvoie les blessés graves avec un véhicule sanitaire et donne à l'équipage l'ordre d'aller ensuite avec l'ambulance vide chercher des munitions au poste de ravitaillement et de les ramener aussi rapidement que possible.	
19	L'ennemi attaque de nouveau ... Après un feu intense, il essaye de reprendre le village, mais l'attaque est bloquée par un feu défensif. Enfin, l'ennemi se retire à nouveau.	
20	Avec la rapidité de l'éclair, les défenseurs les poursuivent. Ils tombent sur un groupe ennemi qui couvre la retraite de leurs camarades mais qui toutefois, n'ayant plus de munitions, finit par se rendre.	
21	Ce groupe d'assaut ne veut pas perdre l'élan de son attaque ; il n'a pas le temps ni le personnel pour s'occuper des prisonniers et les surveiller ; il abat les ennemis et continue son assaut.	

22	Enfin la contre-attaque s'éteint. L'ennemi s'est retiré ; un groupe dispersé est fait prisonnier et ramené au village.	
23	Le Commandant de Compagnie est toujours soucieux de la situation ; il espère apprendre quelques informations importantes de la bouche des prisonniers ; ces derniers refusent de dire plus que leur nom, prénom, grade et matricule. Le Commandant de Compagnie décide de les enfermer dans une cave, sans nourriture, jusqu'à obtenir des informations.	
24	Le transport vers un poste de rassemblement situé à l'arrière n'étant possible que le jour suivant, les prisonniers doivent être logés et surveillés dans une prison improvisée.	
25	Par mesure de sécurité, avant de les enfermer, on leur retire tous leurs effets personnels dont montres, argent et photos.	
26	Pendant la nuit les prisonniers réussissent à maîtriser leurs gardes, les tuent et prennent la fuite.	
27	Mais ils sont surpris par une garde extérieure ; ils sont de nouveau enfermés, mais cette fois dans une cave.	
28	Le Commandant de Compagnie est hors de lui à cause de la mort de ses soldats et ordonne d'exécuter les prisonniers de guerre, ce qui est fait sur-le-champ.	

Réponses : Il fallait mettre une X dans les cases n° 3, 5, 8, 10, 12, 13, 14, 16, 18, 21, 23, 25, 28.

## Relations entre le jeune Officier et le cadre Sous-Officiers

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*

---

Mon propos est de traiter des rapports entre les jeunes Officiers et le cadre des Sous-Officiers – les anciens en particulier – afin de rechercher et d'éliminer les points de friction qui peuvent apparaître entre ces deux catégories de militaires.



Ce problème est complexe. La meilleure manière de l'aborder consiste, me semble-t-il, à définir l'image que le jeune officier se fait de l'homme qu'il est appelé à commander – ici, le Sous-Officier – à travers les éléments d'information qu'il a pu recueillir. Nous pourrions ainsi mieux comprendre son comportement.



Souvent le jeune Officier est enclin à juger le Sous-Officier, et l'ancien en particulier sur lequel il n'a pu encore se forger une opinion personnelle, d'après l'image qu'en donnent certains articles de presse ou quelques pièces de théâtre du genre "comique troupier". Il est malheureusement prouvé que bien de gens n'abandonnent qu'à regret l'image traditionnelle de l'Adjudant « Scrogneugneu » dont la race est cependant en voie d'extinction. La première image risque donc de ne pas être très favorable.

Les règlements militaires eux-mêmes ne donnent pas toujours une idée favorable du collaborateur de l'Officier.

D'autre part, que peut penser un jeune d'une vingtaine d'années, que la confiance qu'il a su inspirer en peu de temps à ses chefs autorise à passer la nuit dehors en période de camp, d'un père de famille de cinquante ans qui, après trente ans de service, n'a pas pu obtenir cette même confiance ?

Cette image que le jeune Officier se fait du Sous-Officier ancien risque donc d'être déformée. Cette sorte de caricature ne peut constituer une base saine pour des relations fructueuses et enrichissantes.

En réalité, les Sous-Officiers, et plus particulièrement les anciens, sont toujours très heureux de voir arriver le jeune Officier. Ils sont tout disposés à l'accueillir directement et très sincèrement et à l'aider comme il se doit avec un esprit de corps auquel ils sont très attachés et



dont ils sont naturellement très fiers. Il faudra néanmoins que le jeune Officier sache que le Sous-Officier, parfois moins favorisé sur le plan de la formation générale poursuit le même but avec des moyens plus limités surtout pour l'ancien que les années ne rajeunissent pas. N'oublions pas qu'on ne peut être et avoir été. Le jeune Officier doit aussi savoir que le Sous-Officier est un monsieur qui sait faire un choix entre ce qui est bon ou mauvais, qui sait juger et comparer sainement, qui connaît ses droits mais sait aussi qu'il a des devoirs et une mission. Son but est le même que celui de l'Officier.

Il nous faut voir maintenant comment les Sous-Officiers voient les jeunes Officiers arrivant à l'unité. Rares sont les Sous-Officiers porteurs d'une licence en psychologie. Mais, grâce à leur métier exercé de longue date et aux contacts durant de nombreuses années avec des masses de jeunes Volontaires, les Sous-Officiers possèdent un don d'observation quasi infaillible et dès les premiers contacts avec le jeune Officier ils auront vite fait de découvrir les qualités et les défauts de l'arrivant. La première impression est souvent la bonne; il importe donc qu'elle soit favorable. Les qualités qu'ils souhaiteront trouver chez lui sont les qualités que la plupart possédaient à des niveaux plus ou moins différents lorsqu'ils avaient son âge et que par les années de service, l'âge aidant et les vicissitudes du métier, ils ont vu s'éteindre. Ils lui souhaitent les qualités suivantes : DROITURE - ENTHOUSIASME - CONFIANCE - OPTIMISME - ENERGIE - FERMETE - JEUNESSE D'ESPRIT - PUISSANCE DE TRAVAIL - BIENVEILLANCE.

Pour ce qui est des défauts, sachant que TOUS nous en sommes bien pourvus à des degrés divers, les Sous-Officiers y accorderont peu d'importance et s'y accommoderont sans difficultés pour les deux parties. Les défauts majeurs à éviter sont les suivants : DEDAIN - SUFFISANCE - INJUSTICE - BRUTALITE - PARESSE - DEMAGOGIE.

Paré de ces qualités et dépourvu de ces défauts, il est certain que le premier contact sera favorable et bénéfique au jeune Officier.

Armé de ses quelques vingt ans et de son bagage intellectuel, ayant la confiance tout acquise de ses chefs et de ses subordonnés, il est certain que le jeune Officier prendra pleine possession de son état et qu'il le fera avec toute l'impétuosité propre à la jeunesse. L'ardeur du sang n'étant pas encore tempérée par l'expérience des anciens et du métier, le jeune Officier admettra difficilement que son subordonné s'entoure de précautions qu'il jugera inutiles. Le jeune Officier aura aussi tendance, sur le plan physique, voyant son aîné auquel l'uniforme et la discipline conservent un aspect jeune, à prendre pour de la mauvaise volonté ce qui n'est qu'une crise de rhumatisme.

Le jeune Officier mettra tout en œuvre pour s'assurer l'estime et la sympathie de ces hommes avec lesquels il a un point commun, LA JEUNESSE, mais pas nécessairement le même but. Le Sous-Officier et particulièrement l'ancien est chargé de transmettre les ordres et d'en contrôler l'exécution; c'est lui qui sera en contact presque permanent avec la troupe, il devra faire respecter les prescriptions, ô combien populaires, des règlements divers.

Toujours sur la brèche, soit à l'instruction ou dans l'exécution du service journalier, il sera parfois et même très souvent l'objet de critiques de la part des Volontaires ; ceux-ci, profitant de la jeunesse du chef de peloton, chercheront à présenter ces critiques lors des pauses à l'instruction ou lors de tout autre contact. C'est alors que le jeune officier devra être vigilant de façon à ne pas entériner le point de vue de ses hommes dont le jugement n'est pas toujours honnête, pas toujours désintéressé. Dans l'intérêt du moral et de la discipline de l'unité, il est souhaitable que le jeune officier profite de l'occasion pour redresser l'opinion du ou des militaires.

Le jeune Officier devra accepter spontanément l'esprit de coopération du Sous-Officier ainsi que les conseils souvent judicieux et fondés sur une plus grande expérience du métier acquise par les années de service. Ces conseils devront être entendus même s'ils ne touchent pas seulement le domaine de l'instruction (comme le drill, l'armement, le tir et les règlements). Je pense à la LOGISTIQUE et aux CONTACTS HUMAINS.

Pour ce qui est de l'instruction de son peloton, il est bon de rappeler au jeune Officier qu'il n'est pas seul, qu'il peut et qu'il doit compter sur ses subordonnés. Ceux-ci ne manqueront pas de l'aider et ils en auront beaucoup de satisfaction.

Par manque de temps peut-être et par l'aspect rébarbatif de ces branches de l'activité pourtant très militaires, la LOGISTIQUE et la MAINTENANCE sont souvent laissées pour compte par le jeune Officier. C'est une erreur très grave et il est nécessaire dans ces domaines qu'il se laisse guider par le Sous-Officier qui connaît toutes les ficelles de ces tâches. Aussi, occasionnellement, il est bon qu'il prenne l'initiative de décharger le Sous-Officier de certains travaux pour qu'il se consacre à la logistique et à la maintenance. Le sous-officier en sera reconnaissant et les branches purement militaires y gagneront.

Qu'attendent les anciens Sous-Officiers au point de vue des relations avec les jeunes officiers ?

L'exposé qui précède répond à cette question pour ce qui concerne les relations de service. Pour les relations en dehors du service, le jeune Officier, sans avoir à rechercher la compagnie des Sous-Officiers, doit malgré tout l'accepter sans complexe, simplement, telle qu'elle est. Le naturel est la meilleure règle. Il ne faut pas croire que des rapports cordiaux altèrent l'autorité d'un chef, bien au contraire. Si les subordonnés désirent être commandés, s'ils respectent un chef énergique et ferme, ils souhaitent également que ce chef soit HUMAIN. Il est nécessaire que les chefs à tous les échelons portent de l'intérêt à leurs subordonnés. Le jeune officier doit s'imprégner de l'idée que les subalternes ne sont pas des machines, ni des numéros de matricule, mais bien des êtres humains à part entière, ayant leurs problèmes, leurs sentiments, leurs aspirations et leurs soucis personnels. Chez les sous-officiers, les anciens en particulier, beaucoup sont mariés, ce qui bien souvent pour un militaire complique la vie et crée des problèmes souvent méconnus du jeune officier.

Le jeune chef ne peut se désintéresser de ce qui influence la vie personnelle de ses subordonnés car cela influence énormément le moral et le comportement général de l'homme. Un chef doit savoir que le moral est un des piliers d'une bonne équipe, d'une unité solide et confiante. Napoléon, lui-même, n'a-t-il pas dit que le MORAL COMPARE AU MATERIEL DONNE UN RAPPORT DE PROPORTION DE TROIS A UN ?

Ceci suppose un minimum d'informations qu'on glanera au mieux à l'occasion des pauses à l'exercice ou en dehors du service. Ces moments sont les plus favorables pour un contact personnel.

La règle d'or est de ne pas hésiter à rendre service et de s'effacer ensuite. Efforcez-vous de vous soucier des autres ; un chef égoïste ne peut être un bon chef.

Il est aussi nécessaire de se pénétrer de l'idée que le militaire n'est pas un fonctionnaire comme les autres. Le chef militaire ne doit pas se borner à ses huit heures de prestation. Il doit savoir consacrer de son temps en dehors des heures de service à ses Sous-Officiers et à ses Volontaires.

En s'imprégnant de cet idéal et en admettant de mettre un peu d'eau dans son vin, il est évident que TOUS y trouveront leur intérêt et que l'unité et l'armée y gagneront à coup sûr.

## Les navires de notre Composante Maritime

*Pha-Cdt Hre Jean-Claude VUEGHS*

---

Notre Composante Maritime, comme les autres Composantes, a été remaniée en profondeur ces dernières années. Certains de ses bâtiments ont disparus, d'autres ont été rénovés ; c'est pourquoi il nous a semblé nécessaire de faire le point sur les navires de cette Composante.

**Les Frégates** F910 « Wielingen » et F911 « Westdiep ».



Les Frégates « Wielingen » et « Westdiep » font partie de la capacité d'escorte maritime multifonctionnelle et ont les missions suivantes :

- opérations de maintien de la paix dans le cadre d'une participation à la NATO Response Force (NRF)
- missions d'imposition de la paix
- diplomatie de défense
- la défense collective, au titre de l'Art V du traité de Bruxelles (UEO/UE) et de l'Art 5 du traité de Washington (OTAN)

Equipage : 14 – 71 - 74

**Les Chasseurs de Mines Tripartite** M915 « Aster », M916 « Bellis », M917 « Crocus », M921 « Lobelias », M923 « Narcis » et M924 « Primula ».



Ces chasseurs de mines sont prévus pour la lutte contre les mines :

- Le dragage de mines ancrées
- La chasse aux mines mouillées sur le fond
- Pour la détection des mines, les chasseurs de la flower class disposent d'un sonar DUBM 21B, d'un système de navigation précise et de suivi de rail alimenté par DGPS. Deux engins filoguidés pour la lutte contre les mines PAP 104B et une drague mécanique OD-3 complètent l'équipement. Six plongeurs-démineurs font en permanence partie de l'équipage. Le navire nous permet de détecter, d'identifier et de neutraliser ou détruire aussi bien les mines de fond que les mines ancrées.

Equipage : 5 – 17 - 25

**Les Remorqueurs de haute mer** A950 « Valcke », A963 « Stern » et A966 « Albatros »



Les tâches principales de ces navires sont :

- Search and Rescue
- Plate-forme pour le "Plan de catastrophe Mer du Nord"
- Contrôle et verbalisation de la garde de pêche
- Lutte anti pollution en mer
- Destruction d'explosifs en mer

Equipage : 2 – 5 - 5

**La vedette fluviale rapide** P902 « Libération »



La vedette P902 "LIBERATION" exécute principalement des missions de Relations Publiques pour la Marine, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre pays.

Equipage : 0 – 1 - 4

**Le navire de commandement et de soutien logistique**

A960 « Godetia »



Le Godetia est le soutien logistique pour la flotte.

Il dispose de réservoirs stabilisateurs pour vitesse réduite et à l'ancre.

Est équipé d'une salle d'opération, d'un centre de transmission élaboré, d'un cabinet dentaire, d'ateliers et d'une plate-forme d'appon-tage pour hélicoptère léger, comme l'Alouette III

Equipage : 8 – 29 - 55

**Le navire de recherches océanographiques A962 « Belgica »**



En plus de l'UGMM (l'Unité de Gestion du Modèle Mathématique de la mer du Nord et de l'estuaire de l'Escaut), différentes universités du pays, certains ministères et instituts fédéraux et régionaux concernés par la surveillance de la qualité de l'eau de mer et par les recherches océanographiques utilisent le navire. Ceci concerne toutes les activités et études en rapport avec le fonctionnement de l'écosystème marin, que ce soit la géologie, la géophysique, ainsi que tout ce qui concerne les activités de la pêche.

Vu l'internationalisation des programmes de recherche et de surveillance, de nombreux scientifiques étrangers embarquent régulièrement à bord.

L'infrastructure du navire offre la possibilité d'effectuer des travaux dans les domaines suivants :

- Océanographie physique et hydrodynamique.
- Océanographie chimique et biologique.
- Géologie et géophysique.
- Etude des fonds marins.
- Recherche en matière de pêche.

Equipage : 5 – 5 – 5 + 15 civils

**Le navire école** A958 « Zénobe Gramme »



Aujourd'hui, le navire est utilisé comme navire-école pour les officiers et les sous-officiers et pour la représentation.

Equipage : 1 – 3 - 3 + 10 élèves

**L'avenir**

Les deux frégates WIELINGEN et WESTDIEP vivent leurs derniers mois sous notre pavillon.

Elles ont été construites dans les années septante, au temps de la Guerre froide, avec comme mission principale la chasse au sous-marin en Mer du Nord et en Manche. Or, depuis la chute du Mur de Berlin, on les a vues en Mer Adriatique, dans l'Océan Indien, en Mer Rouge, dans les Antilles, dans le Pacifique... L'une d'elle a escorté un porte-avions américain lors de la Première Guerre du Golfe ; une autre a repêché des naufragés au large d'Aden ; une troisième a patrouillé le long des côtes de l'ex-Yougoslavie.

Bref, non seulement elles ont vieilli mais en outre elles sont trop petites pour assurer en toute sécurité les croisières au long cours qu'on leur demande de plus en plus dans le cadre des missions de soutien de la paix ou lors des opérations humanitaires.

Elles seront remplacées en 2007 par deux frégates néerlandaises de la classe « Karel Doorman », les Van Amstel et Van Nes qui vont bientôt porter notre pavillon.



Il s'agit de bâtiments de 2.800 tonnes (3.320 à pleine charge), mesurant 122.25 mètres de long, 14.37 de large et 6.20 de tirant d'eau.

Elles sont armées de 8 missiles anti-navires « Harpoon », de 16 missiles anti-aériens « Sea Sparrow », d'un canon multi-fonction de 76 mm OTO-Melara compact et de canons et mitrailleuses à tir rapide pour leur défense rapprochée.

Quatre tubes ASM servent à combattre les sous-marins.

Elles embarquent aussi un hélicoptère polyvalent de type Lynx.

Elles sont propulsées par un système de turbines à gaz Rolls Royce pour les vitesses élevées ( vitesse de pointe : 30 nœuds) et de diesels qui leur permettent de franchir 5000 miles à 18 nœuds.

Elles sont équipées d'un radar de navigation, d'un radar de veille air-surface, de radars de conduite de tir, d'un sonar de coque et des systèmes de contre-mesures électroniques les plus modernes.

Elles sont servies par 16 officiers, 74 officiers marinières et 65 quartiers-maîtres et matelots.

Leurs noms sont déjà connus : elles s'appelleront « Léopold Premier » et « Louise Marie », le premier Roi des Belges et son épouse.

Nos deux frégates seront vraisemblablement transférées à la Marine bulgare qui a déjà acheté un de leurs sisters-ships, le Wandelaar.

Source principale : Bernard Prézélin, *Flottes de combat 2006*, Editions Maritimes et d'outre mer, F-35063 Rennes, France.



## Activités 2007

Capt (R) Paul SCIMAR  
S5-Webmaster

---

### Avril

- **Week-end des 21-22** (Hamoir)  
*Dropping des Jeunes-Initiation lecture des cartes* (CRMRLg)

### Mai

- **Vendredi-samedi-dimanche 18-19-20** (Palazzago, I)  
*Compétition Int'l de Patrouille* (UNUCI Lombardia)
- **Lundi 21 au vendredi 25** (Elsenborn)  
*Semaine de la Réserve* (URNOR)

### Juin

- **Vendredi 01** en journée (Bruxelles)  
*Journée d'étude* (ANOSR)
- **Vendredi 15** en soirée (Liège-Cointe)  
*Cocktail annuel* (CRMRLg)
- **Dimanche 24** (Spa-Berinzen)  
*BBQ familial* (CRMRLg)

### Août

- **Samedi 18** (Amriswil, Suisse)  
*4e Compétition Int'l de Tir de Précision* (UOV-Amriswil)
- **Vendredi 31** en soirée (lieu à déterminer)  
*Dropping nocturne* (CRMRLg)

### Novembre

- **Mercredi 7** en soirée (Saint-Laurent)  
*Assemblée générale statutaire* (CRMRLg)
- **Samedi 24** en soirée (Lieu à déterminer)  
*Repas de Corps - Ladies Night* (CRMRLg)

**Cercle Royal des Militaires de Réserve  
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER  
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège  
Tél. : 04/220.84.93 – Fax : 04/220.84.95  
GSM : 0475/45.51.93  
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

---

**PERMANENCES AU CERCLE**

Lundi	de 09h00 à 11h00
Mercredi	de 09h00 à 11h00
Vendredi	de 09h00 à 11h00

---

**COMPTE BANCAIRE**

Compte général (cotisations, activités) : 000-0393686-60  
IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

**Cotisation annuelle : 15 €**

---

**QUELQUES ADRESSES UTILES**

**URNOR** : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/701.38.15  
**HRG-C/Res** : Quartier Reine Astrid — Rue Bruyn, 1— 1120 Bruxelles  
**EM Prov Liège** : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège  
**COMOPLAND G1/Res** : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.13.27  
**COMOPSAIR Bur Res** : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.66.63  
**COMOPSSNAV** : Qu Billet – 8310 Brugge – 050/36.79.33  
**COMOPSMED Bur Res** : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.30.58  
**EMI 22 POC Res** : Qu Landen – 3400 Landen – 011/88.85.29 ou 011/88.85.11 (Srt)  
**Mil Shop (4Bn Log)** : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 084/32.63.77

---

**RESPONSABLE REVUE**

**Editeur responsable et mise en page** : Capt (R) Paul SCIMAR

---

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

**Diffusion restreinte** : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal